

JOYEUSES PÂQUES !

Fêtons! Chantons! Jésus-Christ est ressuscité! Jésus-Christ est vivant! L'Amour a eu raison de la haine! La Vie a vaincu la mort!

Jésus est vivant car tout ce qu'Il nous a donné comme enseignements pour vaincre le mal et garder la paix intérieure fait encore force de loi.

Jésus est vivant car grâce à Lui nous connaissons Dieu notre Père et que rester en lien avec Lui, en ouverture continue est force de Vie.

Jésus est vivant car il a pris notre nature humaine, a vécu comme nous des moments de joie, de rencontre, de partage, de tristesse, de persécution et de souffrance. Gardant le cap sur sa mission : faire en tout temps la volonté de Dieu, accomplir la loi, nous annoncer la Bonne Nouvelle et rétablir l'Alliance entre Dieu et les hommes : NOUS SAUVER.

Quel Amour, quel Courage, quelle Force, quelle Détermination, quel Exemple, quel Cadeau Il nous a fait. Jésus est vivant par tous ces gens qui le reconnaissent, l'acceptent comme modèle et qui à chaque jour de leur mission terrestre sèment l'Amour, le Pardon, le Respect, la Justice, l'Ouverture, la préoccupation de notre Prochain et travaillent résolument : « à tout faire de leur mieux » à chaque jour.

PÂQUES VEUT DIRE « PASSAGE »

De même que le grain de blé doit être mis en terre pour donner son fruit, notre mort, notre passage ne pourrait-il pas être un changement de forme pour la Vie éternelle? Gardez confiance! Gardez l'esprit de Pâques en votre cœur.

JÉSUS EST VIVANT, ALLÉLUIA! ALLÉLUIA!

Ginette Foucault Lavallée

Date limite pour remettre vos articles est le

21 mai.

Prochaine parution début juin.



Entre les branches

Année 6, no4 mai 2012

Municipalité



VENTE DE GARAGE

Les 26 et 27 mai prochain de 10h à 15h sur tout le territoire de la municipalité. Pour ceux qui résident dans les rangs et qui aimeraient participer, vous pouvez vous rendre dans la cour de l'école, de l'église ou du centre Multifonctionnel.

La municipalité fera la publicité dans les journaux suivants : le Peuple de Lotbinière et le Beauce Média.

FEU D'HERBE

Nous vous rappelons d'être vigilant avant d'allumer un feu. Nous vous demandons de vérifier avec le garde-feu, Monsieur **Marcel Tremblay** au **418-386-6514**. C'est pour la sécurité de tous.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Avec la belle saison qui arrive, les projets de construction et de rénovations se manifestent. Nous vous rappelons la nécessité d'avoir un permis pour effectuer vos travaux.

Nous vous recommandons de faire votre demande quelques jours avant de débiter le tout. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer au bureau de la municipalité au 418-596-2384.



GROS REBUTS

Prendre note que les gros rebuts seront le **7 juin**.



TERRAIN DE JEUX été 2012

Suite à un sondage, nous vous annonçons que le terrain de jeux sera **4 jours semaine soit du lundi au jeudi de 8h00 à 17h30**. Il débutera exceptionnellement le 26 juin pour se terminer le 16 août.

Prendre note que le terrain de jeux sera fermé durant les vacances de la construction soit du 22 juillet au 4 août inclusivement.

Pour les enfants qui fréquentent l'école L'Astrale, le formulaire d'inscription sera remis au plus vieux de famille. Pour les autres, vous n'avez qu'à communiquer avec la municipalité au 418-596-2384

RAPPEL

Le terrain du poste incendie n'est pas un dépotoir ou l'on peut déposer divers objets.

L'Éco Centre de St-Patrice récupère plusieurs matériaux dont les pneus et les objets encombrants etc... (l'horaire et la liste est jointe au journal)

Veillez noter que le conteneur sur place sert uniquement aux résidus verts en vrac (feuilles, pelouse). Nous vous prions de ne pas déposer les sacs de plastiques dans ce conteneur.

Merci pour votre collaboration !



Fabrique

Paroissiens, paroissiennes

Nous voici rendu à la période de la C.V.A. (contribution volontaire annuelle) qui se tiendra du 8 au 15 mai. La C.V.A. sert à offrir des services de pastorale dans notre communauté, soit de la catéchèse, baptêmes, mariages, etc... Elle contribue aussi à l'entretien de notre église. Nous avons un budget de **71 731\$ pour l'année 2012**. Nous constatons et ce depuis quelques années, que nos dépenses ne cessent d'augmenter et malheureusement nos revenus sont à la baisse.

Nous survivons seulement par la générosité des gens. Notre principale source de revenu est la C.V.A.. Nous espérons pouvoir réussir amasser un montant de 44 000\$ cette année. C'est beaucoup d'argent, mais les autres sources de revenu sont très minimes.

Sachant fort bien que nous n'avons pas tous la même appartenance à la religion, **nous aimerions que chaque foyer participe**. À chaque sous amassé, vous recevrez à la fin de l'année un reçu de charité. Certains d'entre vous se questionne où va l'argent ? Est-ce que vous l'envoyer au Pape ? La réponse, est que nous avons une contribution annuelle à remettre au Diocèse de Québec, qui représente 6% du budget. Pour ce qui est du reste, les sous amassés servent pour les services que nous vous offrons ainsi qu'à l'entretien de l'église, incluant le chauffage.

Nous savons très bien que certain sont moins fortunés que d'autres, mais un simple un petit geste fait toute la différence. Notre église a demandé et demandera prochainement des travaux qui sont onéreux, soit réparer et repeindre la toiture de l'église. Cette dernière ayant été repeinte en 1996, montre déjà des signes.

Nos ancêtre ce sont battus et ont trimé dur pour construire ce bâtiment, symbole de notre culture et de notre histoire. N'est-il pas de notre devoir à tous de veiller à sa préservation ? Réfléchissons un instant ensemble, à ce que deviendrait notre municipalité, sans église, sans port d'attache, sans appartenance. Rappelons-nous, qu'un peuple qui ignore son passé est un peuple sans vision et sans avenir.

Ensemble, nous pouvons faire de grande chose, si nous sommes seuls, nous ne pourrons continuer. La réponse est maintenant rendue entre vos mains.

Merci à l'avance de votre accueil et de votre générosité.

Salon des Jeunes

Les jeunes tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont encouragés lors de leur vente de chocolat de Pâques. Plus de 400 suçons ont été vendus lors de cette activité de financement.

Un gros MERCI !



La fête des mères approche, la vente de roses est de retour. Elle se fera le samedi 12 mai au coin de la rue principale et route

du moulin. Vous pouvez placer votre commande en téléphonant au 418-596-3090.

Les formats offerts sont :

5 \$ l'unité

15 \$ bouquet de 3

25 \$ bouquet de 6

40 \$ bouquet de 12

Encouragez nos jeunes et faites plaisir à votre maman !



Nouveauté cet été

Balle donnée pour femmes et filles. Les parties se teindront les mardis à 19h30, date à déterminer. Celles qui sont intéressées, communiquez avec Normande Champagne au 418-596-3007, Sylvie Breton 418-596-2250 ou Lise Ross au 418-596-2756. Au plaisir.



Tel-Écoute du Littoral tient à vous rappeler que la semaine de la santé mentale se tiendra du 7 au 13 mai 2012.

La santé mentale est un mouvement constant, une recherche d'équilibre entre différents aspects de sa vie : physique, mental, spirituel et émotif (ACSM).

Nous profitons donc de cette occasion pour vous rappeler que votre bien-être est important et que les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive tout au long de l'année afin de vous aider à trouver un mieux-être face à vos préoccupations quotidiennes ou à une situation difficile.

Lundi au vendredi de 18h à 3h du matin
Samedi et dimanche de midi à 3h du matin
ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT
Sans frais : 1-877-559-4095

Recherche bénévoles à l'oreille attentive *Tel-Écoute du Littoral*

Par le biais de l'écoute téléphonique anonyme et confidentielle, offrir une oreille attentive aux personnes qui traversent des périodes difficiles ou qui vivent de la solitude.

Vous voulez... acquérir de l'expérience en relation d'aide ? Contribuer à semer une lueur d'espoir dans la communauté ? Faire partie d'une équipe dynamique, solidaire et ressourçante ? Prochaine formation en mai 2012.

Contactez-nous ! **Janie Ruest au 418-838-4094 poste 238**

Pour votre information

- Les produits d'esthétiques professionnels de Claude Bell Beauté, sont maintenant disponibles. Venez chercher votre brochure gratuitement.
- Nouvel arrivage de gel uv et bientôt une nouvelle lampe uv (leds) avec beaucoup moins de temps.
- Il n'est jamais trop tard pour soigner vos pieds endoloris après une grosse période de travail. Venez me voir.

Jacqueline Lévesque N.D. Technicienne en hygiène et en soins des pieds

115, rue Bilodeau au 418-596-2351

Matières acceptées (résidentiel seulement)



Bois (sauf bois traité)



Encombrants (*électroménager*)



Métal (*tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toutes autres pièces métalliques*)



Ordinateurs et appareils électroniques (*fonctionnels ou non*)



Pneus de véhicules automobiles (*maximum 48 1/2 pouces sans jante*)



Résidus domestiques dangereux (RDD) (*huiles, solvants, acides, pesticides, peintures, piles, produits d'entretien ménager, lampes fluo compact...*). Les produits doivent être dans leurs contenants d'origine ou être clairement identifiés.



Résidus verts (*branches, feuilles, herbes...*)

Matières non-acceptées



Déchets domestiques (sacs verts) - carcasses d'automobiles - carcasses d'animaux - déchets radioactifs et biomédicaux - produits explosifs et munitions - isolants et styromousse - terre contaminée - produits commerciaux et industriels - résidus de construction et de rénovation non recyclables (ex. bardeau d'asphalte et revêtement de vinyle)

Organismes

FERMIÈRES

Réunion mensuelle le 1er mai à 19h30 à la salle municipale. Prix de présence et goûter. Contribution annuelle à payer en mai et juin.

CHEVALIERS DE COLOMB

Réunion mensuelle, le 8 mai à St-Patrice avec décorum. Au programme : rapport des comités, élections des officiers 2011-2012

Gala d'amateurs des fermières, dimanche le 6 mai à 13h00 au Centre Multifonctionnel. Inscriptions à partir de 10h00. Prix de présence et souper sur place. Bienvenue à tous !

Natation St-Sylvestre

Petits et grands nageurs, il est maintenant le temps de penser aux cours de natation!

- Les cours débuteront **vendredi le 29 juin** et se termineront le 3 août inclusivement.
- Le transport se fera en autobus, départ de la cours d'église à **8h30 précise**.
- Les enfants qui débuteront la maternelle en septembre sont les bienvenus.
- Le coût** vous sera confirmé environ 2 semaines avant le début des cours, et le paiement se fera par chèque au nom de Natation St-Sylvestre, au premier cour.

Comme Natation St-Sylvestre est une organisation bénévole, les enfants de moins de 8 ans devront être accompagné soit par un adulte, ou parrainer par un enfant de plus de 12 ans. Également, les enfants qui ne respecteront pas les règles minimales de respect et de calme dans l'autobus, se verront interdire l'accès au transport, sans remboursement.

Pour information et inscription :

Martine Vachon 418-948-7097 (après 16 hres) ou à mvachon369@hotmail.com

Au plaisir de revoir vos enfants!
Martine Vachon responsable



Activités sportives 5- 12 ans

Personne ne s'est manifestée pour la balle molle, soccer, ou autre activité sportive pour la période estivale. Il serait dommage que nos jeunes ne puissent pas se divertir cet été...

Peu importe vos disponibilités communiquez au bureau de la municipalité pour en faire part au 418-596-2384.

Politique concernant les funérailles catholiques

En ce qui a trait à l'échange des condoléances une demi-heure ou une heure avant la célébration, pour des motifs pastoraux et techniques, un lieu autre que l'église paroissiale est proposé. En ce sens, il convient que l'échange des condoléances se fasse ailleurs que dans l'église et idéalement au salon funéraire ou ce qui en tient lieu.

Merci de votre compréhension

Programme d'accès à la propriété

La Corporation D.É.F.I. de Saint-Sylvestre est responsable du programme d'accès à la propriété sur le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre. Celle-ci accorde des subventions pour l'achat ou la construction d'une résidence, selon les normes établies par le comité.

- Toute personne qui achète une résidence à Saint-Sylvestre pour la première fois, et qui y demeure en permanence, a droit à un remboursement de ses taxes de mutations, jusqu'à concurrence de 1 000\$, de même qu'un montant de 500\$ additionnel.
- Pour celui ou celle qui construit une première résidence principale à Saint-Sylvestre a droit au remboursement des taxes sur une période de cinq ans, 100% la première année, 80%, 60%, 40%, 20%, sur le premier 100 000\$ d'évaluation foncière.
- Pour faire la demande, il faut compléter le formulaire disponible au bureau municipal ou en faire demande au 418-596-2596, Céline Bilodeau, secrétaire de la Corporation D.É.F.I. Saint-Sylvestre, responsable du programme.
- Les demandes d'accès à la propriété sont soumises à l'approbation unanime du comité.

1^{ÈRE} Édition Fête des voisins

À chaque année, le réseau villes et villages en santé tient à travers la province de Québec une activité appelée fête des voisins.

Corporation D.É.F.I. St-Sylvestre a décidé de faire sa part en organisant une activité le **samedi 2 juin** prochain pour les citoyens de St-Sylvestre. Cette journée sera une occasion de rassemblement pour créer des liens de fraternité et de réjouissances pour tous les résidents quelque soit leur âge.

Cette fête familiale aura lieu au **Domaine du Radar à partir de 9 heures, beau temps mauvais temps**. Les grands espaces disponibles du Domaine du Radar permettront toutes sortes d'activités plus intéressantes

les unes que les autres pour tous. Aucun frais d'entrée. Des tables de pique-nique seront à votre disposition. Plus de détails vous seront dévoilés au courant du mois de mai.

Convivial et rassembleur, cet événement est bien plus qu'une petite fête; il renforce le sentiment d'appartenance des citoyens, crée des liens et rapproche les générations. Connaître ses voisins et entretenir des rapports conviviaux ça vaut de l'Or ! On se sent davantage en sécurité et on peut s'entraider.



Nous avons besoin de vous

...pour continuer notre mission d'évangélisation auprès des jeunes de la catéchèse qui se préparent à chaque année à vivre leur sacrement du Pardon, de l'Eucharistie ou de la Confirmation. Pas besoin d'être parent d'un enfant pour vous impliquer dans cette belle aventure. Si vous avez un cœur prêt à faire aimer Jésus aux jeunes, et êtes disponibles pour leur faire vivre 6 rencontres au cours de l'année, vous êtes chaleureusement invités à nous appeler au presbytère de Sainte-Marie au numéro suivant : 418 (387-5467) et demandez Nadine Garneau.

Merci à l'avance pour le temps précieux que vous accepterez de donner. Nous vous en sommes reconnaissants.

Écocentre de **Saint-Patrice-de-Beaurivage**, Parc Industriel

HORAIRE: du **1er mai au 31 octobre**

Jours	Heures
Lundi	09h00 à 12h00
Vendredi	13h00 à 16h30
Samedi	09h00 à 12h00

TARIFS

Matières	Tarification
Bois	Gratuit
Métal	Gratuit
Pneus de véhicules automobiles	Gratuit (48 ½ pouces et moins)
Matériel informatique	Gratuit
Résidus domestiques dangereux	Gratuit

*Nous acceptons seulement les matières en provenance du territoire de la MRC de Lotbinière (résidentiel seulement)

Profitez de ce point de dépôt pour disposer de façon sécuritaire et environnementale vos matériaux récupérables. Il est à noter que l'écocentre n'est pas un site d'enfouissement. Il est important de s'informer de la liste des matériaux acceptés (voir plus loin). Pour l'élimination de déchets vous pouvez vous rendre au lieu d'enfouissement au 1450 rang Pointe-du-Jour à Saint-Flavien (tél : 418-728-5554).

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter au 418-926-3407 ou 418-990-0175 (sans frais).

Stéphane Bergeron
Directeur du service d'ingénierie

Stéphane Breton
Chargé de projets

(Voir tableaux au dos)